

Le Règlement de la Foulée Nature de Crossey 2026

Le dimanche 4 Octobre 2026

L'inscription à la course implique que le participant reconnaît avoir pris connaissance et accepte ce règlement.

1/ L'Organisation :

La « Foulée Nature de Crossey » est organisée par les bénévoles du Sou des Ecoles de Saint Etienne de Crossey au profit des écoles. Elle est affiliée à la "Fédération Française d'Athlétisme – catégorie Courses Hors Stade".

2/ Les catégories et les courses :

Plusieurs circuits sont proposés par catégories d'âge (**ATTENTION : l'âge noté est l'âge qu'aura la personne durant l'année 2027**).

Le dossard sera à retirer au départ dans le gymnase de la Haute-Morge à St Etienne de Crossey à partir de 7h30 et au plus tard 30 mn avant le départ de la course.

Années de naissance	DISTANCE À PARCOURIR	Heure de départ	CATÉGORIES	
2023	< 250 m	11h	Maternelles (PS) 4 ans	Sans classement
2022 et 2021	< 400 m	11h	Maternelles (MS-GS) 5-6 ans	Sans classement
2018, 2019 et 2020	< 600 m	11h15	Mini-Poussins (CP-CE1-CE2) 7-8-9 ans	Sans classement
2016 et 2017	1 km	11h30	Poussins (CM1-CM2) 10-11 ans	Sans classement
2014 et 2015	1,2 km	11h45	Benjamins (6ème 5ème) 12-13 ans	Sans classement
de 2010 à 2013	3 km	10h15	Minimes (4ème 3ème) 14-15 ans U16 Cadets 16-17 ans U18	Classée & chronométrée
2008 et 2009	9 km et 200m de D+	9h	Juniors 18-19 ans U20	Classée & chronométrée
2007 et avant			Autres (Espoirs, Séniors et Masters)	Classée & chronométrée
2007 et avant	14 km et 450m de D+	8h45	Autres (Espoirs, Séniors et Masters)	Classée & chronométrée
2007 et avant	20 km et 900m de D+	8h30	Autres (Espoirs, Séniors et Masters)	Classée & chronométrée

Attention :

- le tracé de ces courses emprunte certains chemins privés. Ayez la correction de respecter ces parcours, notamment en ne jetant rien par terre. De votre sens civique dépend l'avenir de notre et de votre cross. Merci de votre compréhension.

- le nombre total de coureurs est limité à 480 sur l'ensemble des courses chronométrées.

3/ Le Programme :

Les départs des 9, 14 et 20 km seront donnés devant le Gymnase intercommunal de la Morge de Saint Etienne de Crossey (route du Paris devant les terrains de tennis) selon les horaires ci-dessus.

Les départs des autres courses seront donnés derrière le Gymnase intercommunal de la Morge de Saint Etienne de Crossey selon les horaires ci-dessus.

Des lots seront remis aux 3 premiers (hommes et femmes distincts), par course chronométrée sans catégorie d'âge.

Une buvette se tiendra proche de l'arrivée, derrière le gymnase à proximité du city-stade.

Les bâtons de course sont autorisés pour les courses du 9, 14 et 20 km uniquement, mais devront être rangés au moment du départ.

4/ Le Ravitaillement

Un ravitaillement est prévu à l'arrivée pour les courses à partir du 3 km. Une boisson sera distribuée à chaque participant.

Un ravitaillement solide+liquide est prévu vers le 10ème km sur les parcours du 14 km et 20 km.

Un ravitaillement liquide est prévu vers le 15ème km sur le parcours du 20 km.

5/ Les Inscriptions

Un lien pour l'inscription sera disponible sur notre page Facebook ainsi que sur notre site :

<https://www.facebook.com/fouleedecrossey>

<https://www.fouleedecrossey.fr/>

Le paiement se fera en ligne. Ces inscriptions sont ouvertes à partir du lundi 1er juin 2026 et jusqu'au vendredi 2 octobre 2026 inclus.

Droits d'inscription	Jusqu'au jeudi 24 septembre 2026 minuit	Du vendredi 25 septembre au vendredi 2 octobre 2026
20 km	21 € (20€ + 1€ gobelet)	25€ (24€ + 1€ gobelet)
14 km	16€ (15€ + 1€ gobelet)	19€ (18€ + 1€ gobelet)
9 km	12€ (11€ + 1€ gobelet)	15€ (14€ + 1€ gobelet)
3 km	6€ (5€ + 1€ gobelet)	6€ (5€ + 1€ gobelet)
Du 250m au 1.2km	2 €	2 €

Attention, pour une question d'organisation, les élèves des écoles de St Etienne de Crossey (maternelle et primaire) s'inscriront directement auprès des enseignants de chaque classe (hors site d'inscription en ligne).

Nouveauté 2026: Une consigne pour un Ecocup (gobelet rigide) de 1€ sera ajoutée lors de l'inscription en ligne pour tous les parcours chronométrés (3, 9, 14 et 20 km). Un gobelet vous sera remis personnellement à l'arrivée et après vous être ravitaillé à l'arrivée, l'organisation vous rendra 1€ lorsque vous nous rendrez l'Ecocup. **Attention, un seul Ecocup vous sera fourni à l'arrivée, ne le perdez pas!**

6/ Les Conditions de participation

Tout participant **majeur** devra fournir dans "envoi de justificatif ":

- le numéro d'une licence d'**athlétisme, ou FFCO, FFPM, UNSS ou l'UGSEL** en cours de validité ou
- une attestation Parcours Prévention Santé (PPS) valide (datée de moins d'un an, coûtant 5€) délivrée par la Fédération Française d'Athlétisme (disponible sur le site <https://pps.athle.fr/>, lien disponible sur le site d'inscription)

Pour les mineurs chronométrés, ajouter dans "envoi de justificatif":

- un questionnaire médical négatif pour les mineurs, certificat ou licence à défaut.

Sur toutes les courses, les animaux de traction (ex chien) ne sont pas acceptés et chaque coureur doit évoluer en semi-autosuffisance.

7/ Secours

Ils seront assurés par un organisme de secourisme (Croix-Rouge Française) avec un poste de secours derrière le gymnase à proximité du city stade en liaison radio avec les personnes responsables de la sécurité des courses.

8/ L'Assurance

Chaque participant s'engage à être en possession d'une assurance RC et rapatriement. Les organisateurs sont couverts par une assurance responsabilité civile.

9/ Abandon et limite horaire

Tout abandon devra être signalé au signaleur le plus proche, le dossard lui sera remis. Les coureurs rattrapés par le coureur balai seront déclarés **hors course** par celui-ci, et il récupérera leur dispositif de chronométrage et leur dossard. Ils pourront poursuivre le parcours sous leur responsabilité propre. A titre indicatif nous estimons fermer les parcours pour 13h00 au plus tard.

10/ Droits à l'image

Autorisation est donnée aux organisateurs de la Foulée Nature de Crossey ainsi qu'à leurs ayants droits tels que partenaires et médias à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles les coureurs pourraient apparaître sur tous supports y compris les documents promotionnels.

11/ Annulation d'une inscription

Sur justificatif médical uniquement, une annulation d'une inscription pourra être envisagée avec remboursement (les frais de la plateforme d'inscription, de 3 euros, restant à la charge du coureur). Cependant, au vu des frais engagés avant la course, aucun remboursement d'inscription ne pourra être effectué moins de deux semaines avant la course, soit après le **18 septembre 2026**.

12/ Arbitrage/sécurité

Le directeur de course, tranchera tous les cas litigieux et ceux non prévus au présent Règlement.

13/ Organisation Sécurité annexe

- Des vestiaires non gardés et des douches seront à la disposition des concurrents au gymnase de St Etienne de Crossey.
- Les organisateurs mettent à disposition des parkings de stationnement pour les véhicules à moteur.
- Les participants ou accompagnateurs doivent respecter le Code de la route et les règles de bonne conduite.
- Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de sinistres (dégradations, vols...) sur les véhicules.
- Il est vivement recommandé de favoriser le covoiturage.